

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Double Gamma SA en liquidation, Couvet
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 21.09.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **22.11.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Maria De Fusco, p.a. Jawer SA, rue de la Flamme 66, 2108 Couvet
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO
- Vincent Codoni, J.-P. Hofner, Notaires et Avocats

2108 Couvet

(02495736)